



**SARAH
BERROUDJI**

**Responsable Formations
Label IPERIA**

Je suis responsable de l'équipe avec qui vous êtes en lien concernant vos besoins en formation continue dans le cadre de notre label IPERIA.

Mon rôle en tant qu'interlocutrice référente est de faciliter et d'optimiser votre expérience de formation. En cas de soucis, de questions ou de besoins d'accompagnement, mon équipe et moi sommes là pour vous offrir un support efficace.

Nos formations sont conçues pour enrichir vos compétences et approfondir votre savoir-faire ainsi que votre savoir-être professionnel. Alors, n'hésitez pas à me contacter pour toute assistance nécessaire.

CONTACTEZ-NOUS !

information@toccata-formation.com

www.toccata-formation.com



LE KIT Renouvellement d'agrément PMI

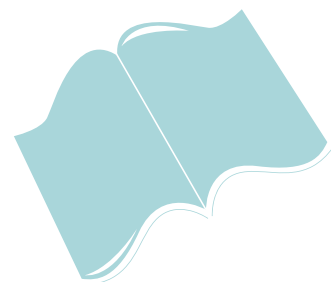
Comprendre la démarche, préparer son dossier et aborder la visite PMI en confiance.

KIT À IMPRIMER

Renouvellement d'agrément de la PMI



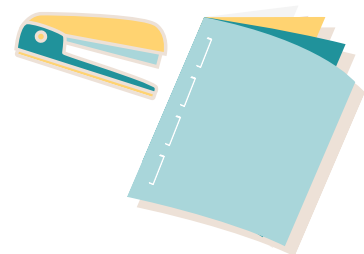
- 1** Imprimez la 1^{re} page et pliez-la en 2, (face externe), de façon à recueillir les autres feuillets. La page de garde et la page de fin sont à côte à côte.



Imprimez les pages suivantes et pliez-les en 2, (face interne).

2

- 3** Empilez les feuillets pliés les uns sur les autres.



Glissez-les dans le premier feuillet ouvert, puis fermez le tout pouragrafer l'ensemble.

4

SOMMAIRE du Kit

COMPRENDRE	p.3
L'agrément, c'est quoi ?	p.3
Les idées reçues	p.4
La demande : calculez votre date limite	p.5
Les étapes : votre parcours, du début à la fin	p.6
PRÉPARER SON DOSSIER	p.7
Constituer son dossier : les pièces à retenir	p.7
Durée de renouvellement : 5 ans ou 10 ans ?	p.8
Cas particulier : 1 ^{re} demande & monenfant.fr	p.9
Conseils pratiques pour réussir son renouvellement	p.10
Atelier : mon dossier est-il complet ?	p.11
LA VISITE PMI	p.13
La visite PMI : ce que la PMI observe & vérifie	p.13
Adapter sa posture et ses réponses selon le type de visite	p.14
Les réponses : méthodes & grands thèmes	p.15
Situations sensibles : garder son calme face aux imprévus	p.16
Checklist : sécurité du domicile	p.17
Checklist : documents à préparer	p.18
Repères réglementaires : prévention MIN & PAI	p.19
Repères réglementaires : enfants & médicaments	p.20
Refus & recours	p.21
Les 6 points clés à retenir	p.22
ALLER PLUS LOIN	p.23
Questions fréquentes & ce qu'il faut retenir	p.23
La formation AMRPMI21 : Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI.	p.24

BIENVENUE dans ce livret



Nous sommes ravis de vous proposer ce livret dédié au **renouvellement de votre agrément**, pensé comme un véritable outil d'accompagnement pour aborder cette étape clé de votre carrière avec méthode et sérénité.

Conçu pour répondre aux réalités du terrain, ce livret rassemble des repères clairs, des conseils pratiques et des outils essentiels autour des différentes dimensions de la démarche : comprendre le sens de l'agrément et de son renouvellement, anticiper le calendrier et les délais à ne pas manquer, constituer un dossier complet pièce par pièce, et aborder la visite de la PMI **en confiance**.

Bien plus qu'un simple recueil d'informations, ce support a été imaginé pour vous aider à gagner **en sérénité, en organisation et en assurance** tout au long de votre renouvellement.

Vous y trouverez des explications simples et accessibles, des ateliers à compléter pour bâtir votre feuille de route, des checklists prêtes à cocher et des exemples concrets pour avancer étape par étape, sans stress et sans mauvaise surprise.

Si ce livret vous a plu et que vous souhaitez aller plus loin, inscrivez-vous à notre formation **AMRPMI21 "Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI"**.

Nous vous souhaitons une belle lecture et espérons que ce livret deviendra un précieux allié dans votre parcours professionnel.

L'ÉQUIPE TOCCATA FORMATION

MÉMO de l'assistant·e maternel·le

Mon agrément :

Numéro :

Date d'obtention de l'agrément :

Date de renouvellement :



MES FORMATIONS SUIVIES

-
-
-
-
-

MES FORMATIONS PRÉVUES

-
-
-
-
-

COORDONNÉES DE LA PMI

☎

🏠

MÉDECIN

☎

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

☎

🏠

CENTRE ANTIPOISON

☎

AUTRES NUMÉROS

☎

☎

L'AGRÈMENT c'est quoi ?

L'agrément est **une autorisation officielle** délivrée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) : il vous permet d'exercer légalement et d'accueillir des enfants à votre domicile.

DÉLIVRÉ PAR LA PMI

Les services du département instruisent votre demande et prononcent la décision.

ACCUEIL À DOMICILE

Il vous autorise à accueillir des enfants chez vous, dans un lieu sécurisé et adapté.

L'AGRÈMENT

VALABLE 5 ANS

Sa durée de validité initiale est de 5 ans, renouvelable pour continuer à exercer.

VOS COMPÉTENCES

C'est une reconnaissance officielle de votre professionnalisme et de votre engagement dans ce métier.

LES IDÉES REÇUES vrai ou faux ?

Le renouvellement garantit que vous continuez d'offrir un accueil **sûr, de qualité**, qui respecte les normes de sécurité et les exigences éducatives définies par le département. Mais beaucoup d'inquiétudes viennent d'idées fausses : remettons les choses au clair !

UN CHANGEMENT DE SITUATION PEUT AVOIR UN IMPACT SUR VOTRE RENOUVELLEMENT.

VRAI

Déménagement, travaux ou évolution de la famille peuvent modifier vos conditions d'accueil mais ne doivent pas en compromettre la qualité.

LE RENOUVELLEMENT VÉRIFIE UNIQUEMENT VOTRE DOMICILE.

FAUX

Votre activité, votre implication et vos conditions d'accueil sont également prises en compte.

LE RENOUVELLEMENT EST AUTOMATIQUE

FAUX

C'est une nouvelle évaluation complète fondée sur votre activité, votre implication et vos conditions d'accueil.

VOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE LORS DU RENOUVELLEMENT.

VRAI

La mise à jour de vos compétences fait partie des éléments évalués.

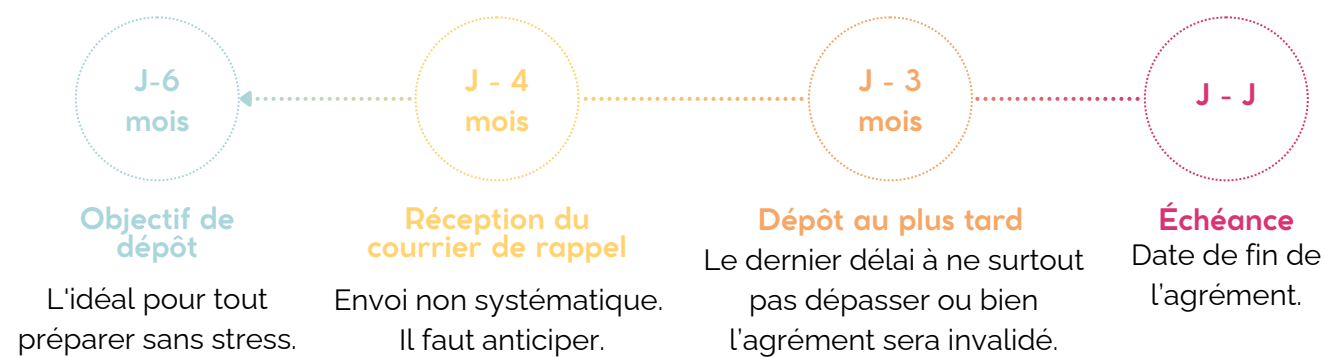


LA DEMANDE

calculez votre date limite

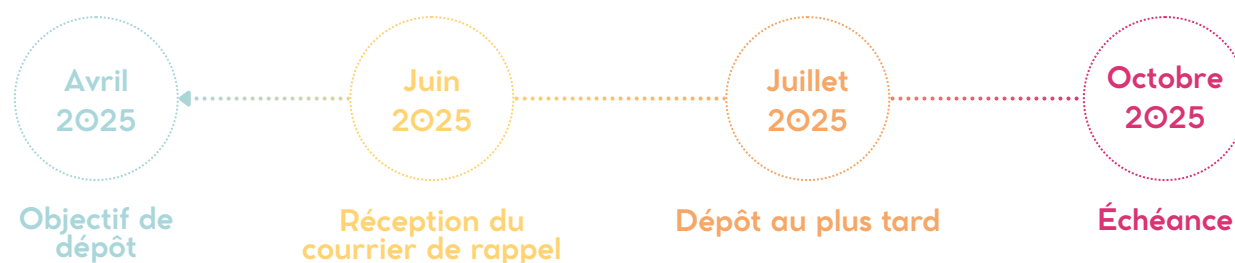
La date limite de dépôt de votre demande se calcule à partir de **la fin de votre agrément**. Il suffit de retenir deux soustractions : J - 3 mois et J - 6 mois.

1. LA MÉTHODE



2. L'EXEMPLE CONCRET

Pour un agrément obtenu en octobre 2025 :



3. À VOUS DE JOUER : VOTRE DATE LIMITE

Pour un agrément obtenu en

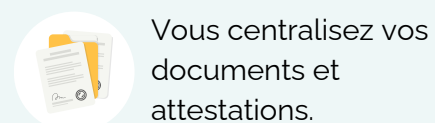
- 3 J - 6 mois = Objectif + Alerte agenda
- 2 J - 3 mois = Dépôt au plus tard
- 1 Jour - J = Date de fin d'agrément

LES ÉTAPES

votre parcours, du début à la fin

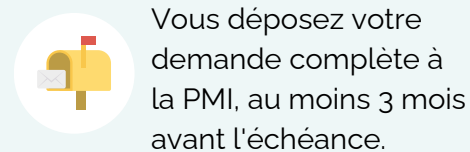
Du premier réflexe jusqu'à la validation, voici **les grandes étapes** de votre renouvellement dans le temps.

DÈS LA 4^E ANNÉE



1

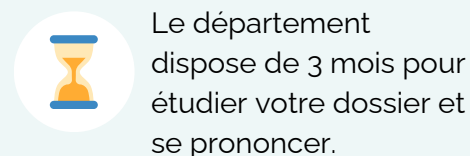
LE DÉPÔT



2

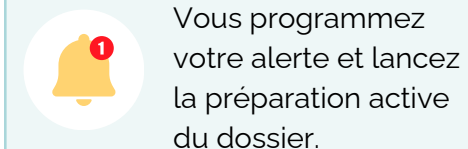
3

L'INSTRUCTION



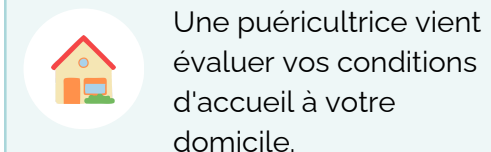
5

6 MOIS AVANT

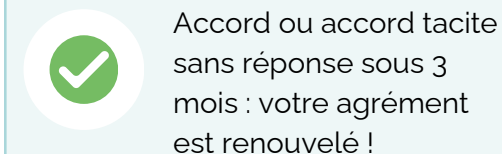


4

LA VISITE PMI



LA DÉCISION



6



[CLIQUEZ ICI](#)
[pour recevoir le kit dans](#)
[son intégralité](#)

